DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-178
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière :
INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Sous matière :
INTERCOMMUNALITE

OBJET :
RELATIONS EPCI – COMMUNES - AUDITION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUR LE PREMIER SEMESTRE 2025 - PRISE D'ACTE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 03 JUILLET 2025

AFFICHAGE EN DATE DU : 03 JUILLET 2025

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU

Séance du Conseil Municipal du mercredi 09 juillet 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA – LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Préscillia GRANIER, Giovanni ZAMAI, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Zohra KUFEL, Christian WINTERHALTER, Nadia IMEDJADJ.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :
Jean-François VERONIN-MASSET donne pouvoir à Jacqueline RATABOUIL, Brigitte BATIGNE donne pouvoir à Hélène GIRAL,
Javier DE LA CASA donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Bruno PERLES,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Sabine CHABERT,
Audrey GAIANI donne pouvoir à Préscillia GRANIER,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Michel RATABOUIL,
Béranger SERRES donne pouvoir à Nicole CATHALA – LEGUEVAQUES.

Absents : Marie-Claude BOURREL, Régine SURRE, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard MONDRAGON.

Secrétaire : Chantal BARTHES.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'en application de l'article L5211-39 du CGCT, les Conseillers Communautaires doivent rendre compte de leur activité au moins 2 fois par an devant le Conseil Municipal où ils siègent.

Les Conseillers Communautaires sont donc entendus pour rendre compte de l'activité de l'EPCI sur le premier semestre 2025.

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le 16 JUIL. 2025
ID : 011-211100763-20250709-DB2025178DSAG-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE

PREND ACTE du fait que les formalités requises par l'article L5211-39 du CGCT sont satisfaites.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le
16 JUIL. 2025
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
15 JUIL. 2025
Par publication le :
16 JUIL. 2025
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 09 juillet 2025

Le Maire,

Patrick MAUGARD

VILLE DE CASTELNAUDARY * 11 (Aude) *